



INFO PRATIQUE

CCAS
Service transport

M. André ATALLAH, Maire-Président du Centre Communal D'action Sociale (CCAS) de la ville Basse-Terre, informe les administrés bénéficiaires de la Carte Jouvence que le service de transport continue de fonctionner aux jours et horaires habituels dans le strict respect des gestes barrières.

Merci de contacter le CCAS au 0590.32.36.74 pour tout renseignement.